



Présidence : Lettonie

682ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 16 mai 2012

Ouverture : 10 h 40

Clôture : 12 h 25

2. Président : Ambassadeur G. Apals

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Visite d'une base aérienne et d'une installation militaire en Allemagne du Nord, conformément au chapitre IV du Document de Vienne 2011, effectuée du 23 au 26 avril 2012 : Allemagne (annexe)

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Exposé sur l'environnement stratégique de sécurité au XXIème siècle par :

– *M. F. Tanner, Directeur du Centre de Genève pour la politique de sécurité*

– *Mme S. MacIntosh, Directrice de la défense et de la sécurité internationale au Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth (Royaume-Uni)*

Président, M. F. Tanner, Mme S. MacIntosh, Danemark-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/47/12), États-Unis d'Amérique, Irlande, Suisse, Turquie

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Annonce d'une exposition de photographies intitulée « Ensemble vers de nouveaux horizons » : Kazakhstan*
- b) *Point sur le projet exécuté en Géorgie relatif à l'élimination de bombes à sous-munitions : Représentant du Centre de prévention des conflits*
- c) *Distribution du projet de déclaration de la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) au nom de l'OSCE à la deuxième Conférence chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui doit avoir lieu à New York du 27 août au 9 septembre 2012 (FSC.DEL/45/12 Restr.) : Président*
- d) *Distribution de l'ordre du jour annoté de la session d'experts de haut niveau de l'OSCE sur la gestion des stocks, la réduction des excédents et la destruction d'armes légères et de petit calibre, qui doit avoir lieu à Vienne le 24 mai 2012 (FSC.GAL/64/12 OSCE+) : Président*
- e) *Lettre du Président du FCS au Président du Conseil permanent (CP) sur la contribution du FCS au projet de décision du CP relatif à l'ordre du jour et aux modalités d'organisation de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2012 (FSC.DEL/46/12/Rev.1) : Président*

Le FCS est convenu de transmettre au Président du CP la lettre de son Président concernant le projet de décision du CP relatif à l'ordre du jour et aux modalités d'organisation de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2012.

4. Prochaine séance :

Mercredi 30 mai 2012 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/688

16 May 2012

Annex

FRENCH

Original: GERMAN

682ème séance plénière

FSC Journal No 688, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ALLEMAGNE

Monsieur le Président,
Chers collègues,

La République fédérale d'Allemagne a exécuté, au cours de la période allant du 23 au 26 avril 2012, plusieurs mesures au titre du Chapitre IV du Document de Vienne en Allemagne du Nord : la visite d'un aérodrome militaire et d'une installation militaire, ainsi que la présentation de nouveaux types de systèmes d'armes et équipements d'importance majeure. La République fédérale d'Allemagne a ainsi souligné sa volonté politique de continuer de mettre en œuvre intégralement cet important instrument de confiance et de sécurité en respectant la lettre et l'esprit.

Soixante-trois participants de 33 États participants de l'OSCE, des visiteurs de trois partenaires pour la coopération, ainsi que des représentants de l'OTAN, du RACVIAC et de l'OSCE, ont pris part à cette activité. Le niveau d'intérêt, à notre avis, agréablement élevé témoigne de l'importance que nous attachons tous à la transparence dans les questions militaires en tant que mesure de maintien de la confiance.

Nous avons montré, durant cette courte semaine, des installations militaires, des unités et des systèmes d'armes des forces terrestres, des forces aériennes et de la marine et avons été, ce faisant, au-delà des exigences du Document de Vienne 2011. Nous considérons l'inclusion d'une base navale dans la visite en tant que prestation supplémentaire bénévole comme une offre et une profession de foi en faveur d'une ouverture et d'une transparence globales et non pas comme un précédent anticipant sur la modernisation inscrite à l'ordre du jour et nécessaire du Document de Vienne.

Je vous remercie de votre attention et demande que la présente déclaration soit jointe au journal de ce jour.